



CHARTRE DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Acteur engagé et responsable, Altran agit en entreprise citoyenne.

Sa politique de mécénat de compétences illustre les valeurs de l'entreprise et incarne sa responsabilité sociétale.

La charte du mécénat de compétences en entreprise a pour objet de définir sa politique de mécénat. Elle est librement inspirée de la charte du mécénat d'entreprise réalisée par l'Admical et ses adhérents. Elle est ouverte à tous les acteurs du mécénat d'entreprise.



S'ENGAGER

- Le mécénat de compétences est un engagement libre d'Altran au service de causes d'intérêt général, inscrit dans la durée, sous la forme d'un apport de compétences sans recherche d'impact sur ses activités marchandes. Cette démarche d'attention et d'ouverture créatrice de valeur pour la société, éclaire et enrichit l'identité et la culture de l'entreprise.
- Le mécénat de compétences participe à la personnalité de l'entreprise et la rend singulière. Pour cela, il doit être en lien avec le rôle de l'entreprise dans la société, et non avec les objectifs de ses métiers. Le mécénat apporte un supplément de sens au travail quotidien des collaborateurs dans l'entreprise. Chaque action de mécénat (culture, solidarité, innovation...) et chaque bénéficiaire enrichissent l'entreprise d'une spécificité nouvelle.



PARTAGER UNE VISION

- La relation entre l'entreprise mécène et le bénéficiaire est un lien de confiance et d'échanges construit sur un rapport de complémentarité. Elle repose sur une vision partagée qui donne naissance à un acte commun. Elle ouvre un espace pour des actions nouvelles et permet la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'innovation sociale.



INSTAURER LE DIALOGUE AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT

- Le mécénat est un carrefour de rencontres entre mécènes, partenaires, pouvoirs publics, collectivités et bénéficiaires finaux. Il ouvre à des interlocuteurs nouveaux avec lesquels les collaborateurs n'auraient pas été naturellement en contact. Il crée des passerelles et instaure un dialogue qui renforce l'ancrage du mécène dans son environnement ou sur son territoire.



S'IMPLIQUER AUTOUR DE QUATRE THÈMES DE PRÉDILECTION

- En tant qu'entreprise citoyenne, les actions et les partenariats d'Altran en termes de mécénat de compétences ont pour objectif de proposer à ses collaborateurs de s'impliquer autour d'initiatives au service de l'intérêt général à la fois dans la vie culturelle et solidaire (associations, fondations, institutions culturelles, écoles/universités, collectivités territoriales, établissements de santé...)

En cohérence avec ses métiers, Altran a fait le choix de développer sa politique de mécénat de compétences et de mettre ses expertises et son savoir-faire au service de quatre grands thèmes :

- La culture
 - La solidarité
 - La recherche et l'innovation
 - L'environnement
- Dans toutes les régions où elle est présente, Altran met en œuvre cette politique à travers des actions pour impliquer et associer ses collaborateurs à travers le mécénat de compétences.



DÉVELOPPER DES PROJETS

- Les actions de mécénat de compétences et de partenariat développées sont cogérées par la direction générale et la direction de la communication.



IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS

- Le mécénat contribue à mettre en cohérence les attentes des collaborateurs avec le projet de l'entreprise tout en leur permettant de s'enrichir de nouvelles expériences. Leurs participations aux actions de mécénat renforcent la cohésion et le décloisonnement. Cela permet à Altran et à ses collaborateurs de sortir de leur cadre de travail classique pour donner de leur temps et de leur savoir-faire, et s'enrichir de nouvelles expériences, ce qui développe leur créativité.
- Le mécénat développe la fierté d'appartenance et l'épanouissement des collaborateurs, acteurs du rôle sociétal de l'entreprise. Il joue un rôle positif dans le recrutement et la fidélisation des collaborateurs. A ce titre, il s'inscrit pleinement dans notre programme Engaged People afin d'être un employeur de référence, de favoriser l'employabilité de ses collaborateurs et de les associer à la vie de l'entreprise.



JOUER UN RÔLE SOCIÉTAL

- Le mécénat répond à une attente de la société vis-à-vis de l'entreprise.
- Il participe à la construction de sa réputation et instaure la confiance en s'inscrivant dans une démarche de long terme. Depuis 2012, Altran contribue à l'intérêt général et endosse son rôle sociétal à travers une stratégie active de mécénat de compétences.

Arnaud Maury
Directeur général
France

Isabelle Fougères
Directrice de la communication
France